

Comment aider votre enfant dyslexique

EDUCATION. Six cent mille élèves souffrent de troubles qui les empêchent de lire et écrire normalement. Un handicap souvent difficile à détecter. Le ministère promet une meilleure prise en charge. Des conseils pour accompagner vos enfants.

TROP LONGTEMPS, l'école a occulté le problème, moins par mauvaise volonté que par méconnaissance. La dyslexie est pourtant loin d'être négligeable. Comme l'a rappelé mercredi le ministre de l'Éducation, François Fillon, à l'occasion d'un grand colloque organisé par l'Observatoire national de la lecture, 5 % des enfants souffrent plus ou moins gravement de ces troubles. Soit environ 600 000 élèves, même si les estimations sont difficiles. Pour eux, la vie s'apparente parfois à un vrai calvaire : grandes difficultés à lire, à écrire, à bien orthographier et, évidemment, à suivre une scolarité normale. Si ces troubles ne se gênent pas (on naît et on meurt dyslexique), ils s'atténuent parfois très efficacement. Voici quelques pistes pour aider votre enfant à mieux surmonter son handicap.

■ **Détecter au plus tôt.** La dyslexie, par définition, ne se détecte vraiment que vers 7 ou

8 ans, quand l'enfant apprend à lire. Il existe toutefois des signes avant-coureurs qui doivent alerter les parents dès la troisième année. « Les troubles du langage peuvent être le signe d'une future dyslexie », explique ainsi Ariël Conte, président de l'association Coridys (www.coridys.asso.fr). La pauvreté du vocabulaire est également un signal, tout comme le fait qu'il n'ait pas encore de main dominante à 6-7 ans, qu'il soit agité, qu'il peine à se concentrer ou qu'il ait du mal à se repérer dans le temps et l'espace. Enfin, s'il ne sait toujours pas lire à l'issue du CP, il faut s'alarmer. La première démarche est de consulter le pédiatre qui pourra prescrire un bilan orthophonique.

■ **Appeler les associations.** Tous les parents concernés le disent : ils sont sortis de la nasse le jour où ils ont pris contact avec d'autres parents. « La pire erreur est de rester isolé. De très nombreuses associations existent (*Apedys, Tel, 0820.20.75.97, Coridys, tél. 04.42.95.17.96, etc.*). On bénéficie de leur ex-

périence, des bonnes adresses et de conseils judicieux, et cela permet de garder le moral », note Anne-Marie Dequid, d'Apedys.

■ **Demander un aménagement scolaire.** Mercredi, le ministre s'est engagé à proposer aux enseignants des formations spécifiques aux troubles de l'écrit et du langage. Pour que votre enfant vive mieux sa scolarité, n'hésitez pas à envisager un projet d'intégration individualisée (*lire et-dévois*) qui lui permettra d'aménager sa scolarité.

■ **Encouragez-le !** Un dyslexique doit fournir en moyenne deux fois plus d'efforts que les autres. Il faut donc l'encourager en permanence, le dynamiser mais aussi le laisser souffrir car il se fatigue très vite. Tentez de trouver avec lui une activité où il excelle, pour l'aider à reprendre confiance. La dyslexie n'est pas un problème d'intelligence. De grands génies comme Léonard de Vinci ou Albert Einstein en étaient atteints.

CHARLES DE SAINT SAUVEUR



PARIS, LE 1^{er} FEVRIER. Après cinq ans de lutte contre l'institution scolaire, Laurence, la maman d'Antoine, a obtenu la prise en charge de son fils dyslexique. (UP/OLIVIER LEJEUNE)

rie volontaire forgé par des années d'un combat âpre mais inégal, contre l'institution scolaire : aucun réseau d'aide ne lui a été proposé, aucune détection n'a été faite. « Son handicap n'étant pas visible, c'est comme s'il n'existait pas. Quand les difficultés ne sont pas prises en compte, l'école peut être destructrice. » Et quand elles sont carrément

C. D. S.

« L'école peut être destructrice »

LAURENCE, maman d'Antoine, 11 ans, dyslexique

CINQ ANS que Laurence et Hubert attendaient ça. Cinq longues années à lutter seuls, à taper contre le mur d'une école incapable de reconnaître et d'accepter la dyslexie d'Antoine, leur fils de 11 ans. La délivrance est arrivée mardi dans la boîte aux lettres de leur pavillon de Voisins-le-Bretonneux. Quatre pages précieuses glissées dans une enveloppe par une main bête de l'inspection d'académie des Yvelines. Baptisé PIS (projet d'intégration de scolarisation), ce document fixe des mesures destinées à alléger le programme de leur garçon, « largué » depuis son entrée en 6^e.

Quand ses camarades de classe planchent, le soir, sur trois exercices de maths, lui n'en aura qu'un ou deux à faire. Ses lectures seront assoupies, comme ses autres devoirs. Les professeurs lui fourniront les photocopies de certains cours qu'il peine à prendre en note, et l'évalueront différemment. Laurence, petite femme blonde et énergique de 48 ans, paraît soulagée. « Le programme est raisonnable,

Antoine va pouvoir faire sa 6^e en deux ans, être suivi avec plus d'égards pour sa différence. Il va enfin souffler et surtout, reprendre confiance en lui », explique-t-elle en sortant son dernier bulletin scolaire où Antoine a cumulé des 4 et des 2/20.

Un enfant jugé

« paresseux et distrait »

A force de vivre l'échec, le garçonnet, dont le regard inquiet laisse deviner de grandes souffrances intimes, peu bavard mais intelligent, drôle et terreur, s'est mué dans l'isolement.

À la cantine, il mange souvent seul. Contrairement à Baptiste, son petit frère, il n'a pas été invité à un anniversaire depuis le CE 1. Pourtant, il s'accroche avec une ténacité qui « scotche » ses parents. « Il ne va jamais à l'école à reculons. C'est un enfant très sociable, blindé par toutes ces épreuves. » Son regard de mère qui se sent parfois « impuissante » se brouille, aussitôt effacé par un sou-